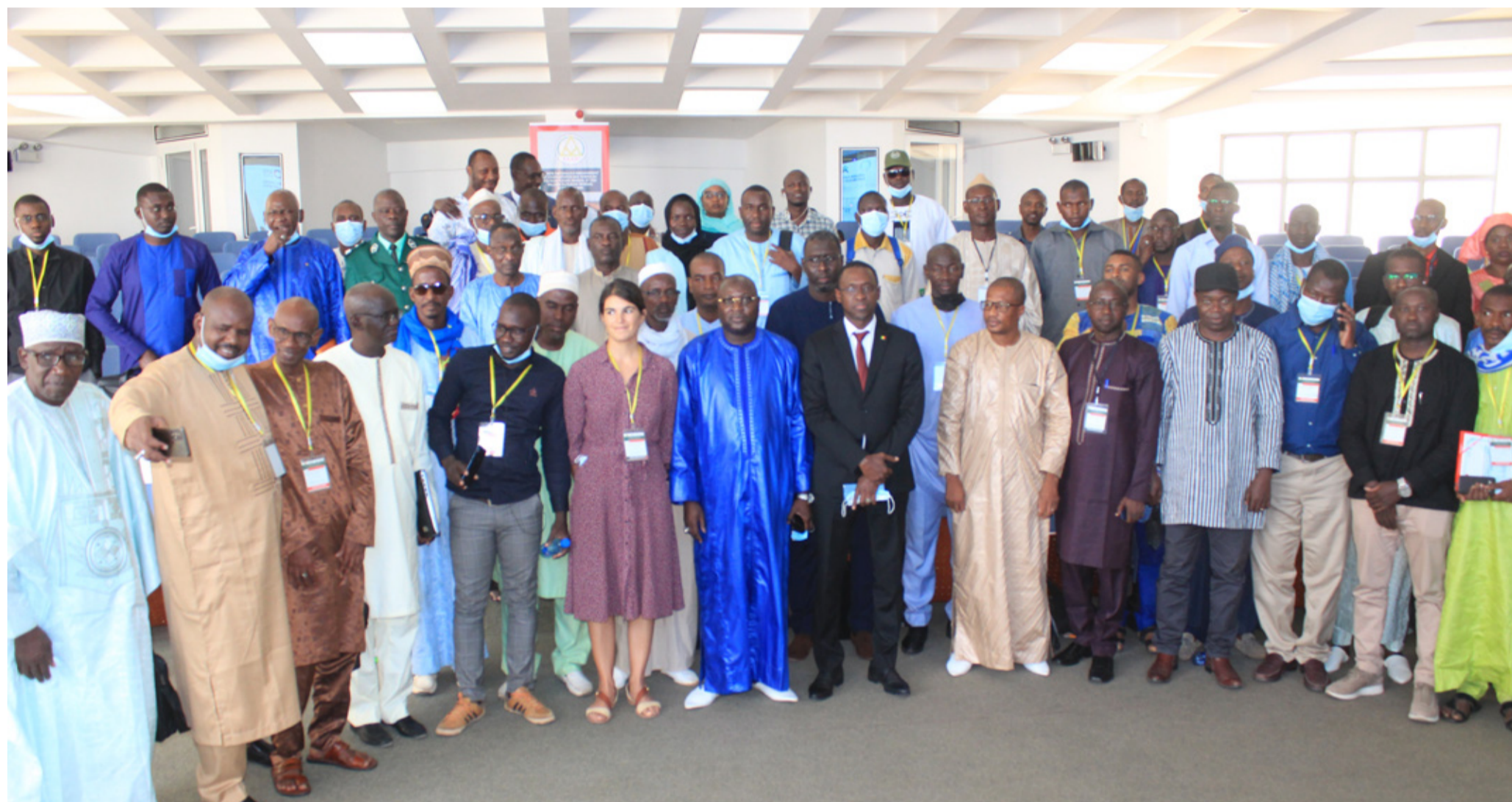


LES ACTEURS S'ENGAGENT..

Après trois jours de réflexion des participants, l'Atelier s'est refermé sur une note d'espoir avec l'engagement de tous les acteurs à s'approprier les recommandations (voir par ailleurs) nées des travaux de groupe. Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural qui l'a clôturé, a salué la participation aux côtés des experts, des représentants d'organisations paysannes qui interviennent directement dans le fonctionnement de ces instruments. Papa Malick NDAO a souhaité que ces derniers s'approprient ces instruments pour enrichir leur démarche d'intervention ainsi que la portée et l'impact sur le développement local. Auparavant, Monsieur Amadou THIAM, Adjoint au Directeur Général de la SAED et madame Sophie Bartelon, Coordinatrice de l'ONG AVSF (Agronomes et Vétérinaires sans frontière) ont réaffirmé leur ferme volonté et l'engagement de leur structures respectives à accompagner les Collectivités.



LES RECOMMANDATIONS

1. Préciser une articulation appropriée entre les POAS et UP dans le respect des dispositions prévues par les textes en vigueur (PNADT, LOADT) ou en perspective (projet de code pastoral)
 - Organiser un atelier sur l'articulation entre SCADT et POAS
 - les UP et POAS doivent nouer des synergies avec les PDC, PDD, SCADT
2. Prendre en charge l'accompagnement de l'animation des outils (POAS, UP) et du renforcement de capacité des acteurs territoriaux.
 - Appuyer les activités de sensibilisation au niveau des villages par les communes
 - Assurer la continuité entre les équipes municipales pour poursuivre le processus de développement des POAS et UP
 - Impliquer les collectivités territoriales dans les conceptions et la mise en œuvre des POAS et UP
 - Renforcer les relations de partenariats entre commune/services techniques/partenaires afin d'identifier les financements
3. Le projet de code pastoral est une opportunité pour formaliser les unités pastorales
4. Mise en place d'outil de communication-vulgarisation simple (manuels et guides) à l'intention des acteurs locaux
5. Mise en place un comité de suivi des recommandations de l'atelier.



AVIS D'EXPERTS...

Mme Spohie Bartelon, Coordonnatrice de l'ONG ASVF, Sénégal-Guinée-Bissau



« C'était vraiment une collaboration très fructueuse. Les discussions ont été très riches. Ça fait longtemps on n'avait pas parlé de ces sujets là et il y a encore du travail devant nous parce que ce sont des outils d'aménagement du territoire qui sont indispensables et qui sont nécessitent beaucoup de discussions mais aussi de collaboration avec l'ensemble des acteurs.

Notre travail ne va pas s'arrêter aujourd'hui car avec le Comité scientifique, on réfléchit déjà sur la prochaine étape qui est la rédaction des actes et recommandations de cet atelier-là pour que le comité qui sera mis en place puisse les suivre.

Amadou Yéro BA, Commune de Hoore fonde (Département de Matam)



« Il faut que les Maires sachent que les UP et les POAS, sont pour les Collectivités Locales. Ce ne sont pas des entités à part entière dans la Commune. Ils aident le Maire dans la planification de ses activités et lui donnent une bonne vision pour la gestion foncière. Je demande aux partenaires encore plus de soutien aux POAS et aux UP. Il y a plusieurs documents et cela nécessite une pérennisation. Il faut que tous s'approprient ces documents et outils après le départ de ces partenaires-là. »

Aziz Sow, Dr en Droit Expert Foncier AIDEP

« La première leçon que nous pouvons retenir, c'est d'abord cette forte mobilisation des participants qui sont venus accompagner le processus.

Le deuxième élément, c'est l'articulation qui est recherchée entre les différents outils pour la même finalité à savoir la sécurisation du foncier et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

La troisième leçon, c'est l'information donnée par le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales à savoir la mise dans le circuit du nouveau projet de code pastoral qui est important pour encadrer tous ces outils fonciers en particulier les Unités Pastorales.

La quatrième leçon de cet atelier est qu'il est important que les acteurs s'accordent sur les outils à mettre en place étant entendu qu'ils sont utilisés par les même acteurs, au profit des mêmes cibles dans les mêmes espaces et pour le même objectif.

La dernière leçon est qu'il urge d'envisager une rencontre nationale sur l'articulation entre les UP et les POAS dans le cadre des nouveaux aménagements élaborés par le Ministère de l'Aménagement du Territoire en particulier la Loi d'Orientation sur le développement durable des Territoires »



Le Comité scientifique



Arrêt sur images...



Bulletin réalisé par :

**Madine NDAO, Journaliste
Consultant en Communication
(damefatma@gmail.com)**